



**EUROCOLOR**

Fenêtre. Le cœur de la maison

# **EURO GARANTIE**

# TABLE DES MATIÈRES

## INTRODUCTION

I. CONDITIONS DE GARANTIE	4
1. Définitions	4
2. Conditions d'octroi de la garantie	5
3. Durée de la garantie	6
4. Propriétés couvertes par la garantie	9
5. Exclusions de la garantie	10
6. Exigences liées à la vente du produit	13
7. Procédure de réclamation	15
II. INSTRUCTIONS DE MONTAGE DES PRODUITS EUROCOLOR	20
1. Recommandations de base	21
2. Types de montage	22
3. Étapes du montage	25
III. MANUEL D'UTILISATION, DE RÉGLAGE ET D'ENTRETIEN DES PRODUITS EUROCOLOR	34
1. Utilisation et conseils d'utilisation	34
2. Réglage	40
3. Entretien et maintenance	41
4. Avant de faire appel au service après-vente	44
IV. ANNEXES	48
1. Carte de garantie	48
2. Historique des interventions de service	49

# INTRODUCTION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions chaleureusement d'avoir choisi notre produit. Nous espérons qu'il vous servira fidèlement en vous garantissant confort d'utilisation et de fonctionnement pendant de nombreuses années. La mission de la société EUROCOLOR sp. z o.o. est de fournir des produits de haute qualité répondant aux attentes des clients les plus exigeants. C'est pourquoi la qualité n'est pas pour nous un simple slogan, mais une véritable valeur qui se traduit concrètement.

Notre recette pour un bon produit repose sur le savoir-faire et l'engagement de nos employés, des technologies de pointe et des matériaux de première qualité. Nous voulons nous assurer que ce que nous livrons à nos clients respecte les normes les plus strictes. C'est pourquoi les produits portant la marque EUROCOLOR font l'objet de tests rigoureux menés par des instituts indépendants.

Nous sommes ouverts aux technologies modernes et tirons volontiers parti des avancées scientifiques. Dans le cadre de notre Système de Gestion de la Qualité, nous perfectionnons continuellement nos processus de production. Depuis des années, nos produits sont fabriqués à partir de matières premières de haute qualité. Nous les concevons en nous appuyant sur des systèmes de profilés développés par des fournisseurs européens de renom.

Le soin apporté à chaque détail et la recherche constante des meilleures solutions font d'EUROCOLOR une marque que l'on peut recommander en toute confiance. La satisfaction du client dépend en grande partie du bon choix des fenêtres, portes, volets ou portails (il convient de prendre en compte les conditions environnementales et les fonctionnalités avant de prendre une décision) ainsi que d'un montage correct.

Nous en sommes pleinement conscients, c'est pourquoi, grâce à nos Partenaires Commerciaux, nous proposons à nos clients un service professionnel et une installation experte (renseignez-vous dans nos Showrooms à propos du service d'INSTALLATION D'USINE).

Cordialement,  
L'équipe EUROCOLOR

# 1. CONDITIONS DE GARANTIE

Définitions de base applicables dans le Carnet de Garantie :

## 1.1. CLIENT

Personne physique achetant un produit de la société EUROCOLOR pour ses propres besoins, à des fins non directement liées à son activité commerciale ou professionnelle, que l'achat ait été effectué directement auprès de EUROCOLOR ou par l'intermédiaire de son Partenaire Commercial.

## 1.2. GARANT

La société EUROCOLOR sp. z o.o., dont le siège est situé ul. Toszecka 47, 44-120 Pyskowice, ci-après dénommée EUROCOLOR.

## 1.3. PARTENAIRE COMMERCIAL

Revendeur du Garant disposant d'un contrat commercial valide et signé. Le Partenaire Commercial représente directement le Garant en matière de réclamations auprès des Clients à qui il a vendu ses produits, ci-après dénommé Partenaire.

## 1.4. PRODUIT

Fenêtres, portes, façades, volets roulants, portails (fabriqués en PVC, RAU-FIPRO®, ALUMINIUM) et autres accessoires produits et distribués par EUROCOLOR.

## 1.5. DATE DE VENTE

Date d'émission de la facture au Client par le Garant (vente directe) ou date d'émission de la facture par le Partenaire au client final.

## 1.6. DURÉE DE LA GARANTIE

La durée de garantie d'un produit est celle spécifiée dans le présent document dans **LE TABLEAU N°1 : DURÉES DE GARANTIE DES PRODUITS EUROCOLOR**. Elle est comptée à partir de la date de remise du produit au Client ou au Partenaire, mais au plus tard 6 mois après la fin de la production.

## 1.7. DÉFAUT

Défaut du produit empêchant son utilisation correcte (c'est-à-dire conforme à sa destination).

## 1.8. RÉCLAMATION

Déclaration écrite (remplie via le point de vente) concernant exclusivement un défaut de fabrication du produit (les défauts de pose ne sont pas couverts), rendant impossible son utilisation conforme à sa destination.

## 1.9. RÉPARATION

Remise en état du produit par le Garant ou le Partenaire afin de le rendre fonctionnellement utilisable. Le mode de réparation est décidé par le Garant.

## 1.10. NORMES INTERNES

Conditions Techniques Générales (CTG) constituant une annexe au contrat et disponibles sur le site internet du Garant – eurocolor.com.pl.

# 2. CONDITIONS D'OCTROI DE LA GARANTIE

**2.1.** EUROCOLOR accorde au Client une garantie sur ses produits conformément à la durée indiquée au point (3) et déclare que ceux-ci répondent aux normes européennes applicables à ce type de produit, en utilisant des technologies actuelles. À condition que les paramètres d'installation et d'entretien soient respectés, les produits conservent leur fonctionnalité et leur esthétique pendant toute la durée de la garantie. En outre, la garantie pour les pièces utilisées lors d'une réparation ou d'un remplacement est de 1 an (le délai court à partir de la date de la réparation), sans toutefois excéder la durée de garantie prévue pour le produit concerné.

**2.2.** Pour les produits achetés directement au siège d'EUROCOLOR accompagnés d'un service de pose réalisé par une équipe agréée, une garantie d'un an s'applique au service de montage (le délai court à partir de la date d'exécution de ce service).

## ATTENTION !

En cas d'installation effectuée par l'équipe propre du Client ou par celle du Partenaire, il convient de convenir au préalable avec le prestataire de la durée de la garantie applicable à ce service.

2.3. Des conditions de garantie distinctes peuvent s'appliquer à l'INSTALLATION D'USINE – celles-ci sont définies au moment de la commande. L'INSTALLATION D'USINE est un service complet d'installation fourni par les Salons Officiels EUROCOLOR (liste à jour disponible sur le site internet : eurocolor.com.pl), garantissant aux Clients sécurité et satisfaction quant au choix de leur menuiserie.

2.4. La garantie est valable sur le territoire de la République de Pologne ou dans le pays où le Partenaire est établi (conformément au contrat signé, le Partenaire assure le service selon les conditions convenues avec EUROCOLOR). En cas de revente des produits à un tiers ou d'introduction sur le marché d'un autre pays, les conditions stipulées dans le présent document ne s'appliquent pas.

2.5. La responsabilité financière d'EUROCOLOR au titre de la garantie accordée est égale au prix des marchandises tel qu'indiqué dans le document de vente émis par EUROCOLOR (la base de calcul étant la facture émise par EUROCOLOR pour les produits couverts par la garantie).

2.6. La garantie n'exclut pas, ne limite pas et ne suspend pas les droits du Client résultant de la non-conformité du bien au contrat (commande) ainsi que ceux issus de la garantie légale. La garantie ne couvre pas les produits incomplets.

## 3. DURÉE DE LA GARANTIE

EUROCOLOR accorde une garantie sur ses produits et marchandises conformément au **Tableau n°1 : Durées de garantie des produits EUROCOLOR.**

**Tableau n°1 : Durées de garantie des produits EUROCOLOR**

### GARANTIE DES PRODUITS EUROCOLOR DESTINÉS À ÊTRE INSTALLÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE POLOGNE

#### FENÊTRES / PORTES PSK / PORTES HS (formes standard) en PVC, RAU-FIPRO® et ALUMINIUM

Garantie	Usage individuel :	Usage commercial :	Y compris :
1	<b>SYSTÈMES PVC</b> <b>SYSTÈMES EN ALUMINIUM</b>	<b>Sans</b> (toute couleur)	<b>2 ans</b> (toute couleur)  Vitrages – <b>5 ans</b> Ferrures – <b>2 ans</b> Accessoires (poignées, entrées d'air, ferme-portes, appuis de fenêtre, etc.) – <b>1 an</b>

#### FENÊTRES / PORTES PSK / PORTES HS (formes spéciales - triangles, trapèzes, cercles, etc.) en PVC RAU-FIPRO® et ALUMINIUM

Garantie	Usage individuel :	Usage commercial :	Y compris :
1	<b>SYSTÈMES PVC</b> <b>SYSTÈMES EN ALUMINIUM</b>	<b>3 ans</b> (toute couleur)	<b>2 ans</b> (toute couleur)  Vitrages – <b>5 ans</b> Accessoires (poignées, entrées d'air, ferme-portes, appuis de fenêtre, etc.) – <b>1 an</b>

\* service de pose proposé par les Salons Officiels EUROCOLOR

#### PORTES EXTÉRIEURES en PVC et ALUMINIUM

Garantie	Usage individuel :	Usage commercial :	Y compris :
1	<b>SYSTÈMES PVC</b> <b>SYSTÈMES EN ALUMINIUM</b>	<b>3 ans*</b>	<b>2 ans</b>  Vitrages – <b>5 ans</b> Accessoires (poignées, entrées d'air, ferme-portes, appuis de fenêtre, etc.) – <b>1 an</b>

\* ATTENTION ! La durée de garantie s'applique uniquement aux portes équipées de serrures automatiques (AUTO). Les autres serrures et serrures mécaniques bénéficient d'une garantie de 1 an, quel que soit leur usage.

### PORTES LATÉRALES, DE TERRASSE ET INTÉRIEURES en PVC et ALUMINIUM

Garantie	Usage individuel :	Usage commercial :	Y compris :
1	<b>2 ans</b>	<b>1 an</b>	Accessoires (poignées, entrées d'air, ferme-portes, appuis de fenêtre, etc.) – <b>1 an</b>

### VOLETS ROULANTS (posés en applique, en linteau et de rénovation)

Garantie	Usage individuel :	Usage commercial :	Y compris :
1	<b>3 ans</b>	<b>2 ans</b>	Moteurs et accessoires (enrouleur, manivelle, etc.) – <b>1 an</b>

### AUTRES (non mentionnés ci-dessus)

Garantie générale :			
1	<b>TOUS TYPES</b>	<b>1 an</b> (selon les conditions du fournisseur)	

## 4. PROPRIÉTÉS COUVERTES PAR LA GARANTIE

### 4.1. DURABILITÉ DE LA STRUCTURE

Cohérence de la structure de la fenêtre, de la porte ou du volet (une fois fermés : soudures et éléments d'assemblage sans modification visible de position).

### 4.2. STABILITÉ DE LA COULEUR

Couleur uniforme des surfaces visibles une fois la fenêtre, la porte, le volet ou la porte de garage fermés (évaluation à la lumière du jour à 1 mètre de distance, surfaces thermolaquées – aluminium et volets roulants – et portes de garage à 3 mètres).

### 4.3. ÉTANCHÉITÉ DES JOINTS

Jointts élastiques et solidement fixés aux profilés.

**ATTENTION !** L'évaluation de l'étanchéité s'effectue toujours après le réglage de la fenêtre.

### 4.4. FONCTIONNEMENT DE LA QUINCAILLERIE

Maintien des fonctions de base de la fenêtre, de la porte ou de la porte de garage.

**ATTENTION !** Le besoin de régler la quincaillerie ne constitue pas un défaut.

### 4.5. TRANSPARENCE DES VITRAGES

Transparence (évaluation visuelle à 3 mètres de distance, absence de défauts visibles à l'œil nu sur la vitre).

### 4.6. ÉTANCHÉITÉ DES UNITÉS VITRÉES

Absence de condensation à l'intérieur des unités vitrées.

### 4.7. ACCESSOIRES

Apparences et fonctionnalités conformes à leur usage prévu.

#### 4.8.

La garantie couvre les Produits utilisés dans des bâtiments situés jusqu'à 600 m d'altitude, sauf si les Produits sont équipés de verre trempé ESG ainsi que d'éléments d'équilibrage de pression dans les chambres, tels que des capillaires.

**ATTENTION !** *Les autres propriétés ne sont pas couvertes par la garantie.*

### ATTENTION !

*EUROCOLOR se réserve le droit de rejeter toute réclamation concernant l'étanchéité et/ou le fonctionnement des portes extérieures et des portes de garage installées sur une façade exposée au sud si aucune protection contre l'exposition directe au soleil (auvent ou avancée de toit) n'a été prévue.*

## 5. EXCLUSIONS DE GARANTIE

### 5.1. LA GARANTIE NE COUVRE PAS :

**A.** Les opérations d'entretien et de réglage, ainsi que les réparations de tout dommage résultant d'un défaut.

**B.** Les cas où l'impossibilité d'utiliser le produit normalement résulte d'une installation incorrecte, non conforme aux instructions (Chapitre II) et aux règles de l'art du bâtiment, ou encore d'un montage réalisé sur des structures instables ou non préparées.

**C.** Wad spowodowanych zbyt długim okresem pozostawienia folii ochronnej po moLes défauts causés par le maintien de la feuille de protection sur le produit pendant une période trop longue après son installation (maximum 1 mois après l'installation).

**D.** Les défauts résultant de l'installation de produits tiers (volet roulant, etc.) incompatibles avec les produits EUROCOLOR.

**E.** Les cas dans lesquels une réparation ou un remplacement antérieur d'éléments du produit a été effectué par des personnes non autorisées (cela concerne également l'installation autonome impliquant une intervention sur les éléments de la fenêtre – par exemple les petits volets roulants).

**F.** Les dommages résultant d'une utilisation inappropriée (notamment les actions entraînant l'obstruction des orifices de drainage), les dommages dus à un entretien incorrect ou inexistant (y compris le nettoyage des fenêtres avec des produits inadaptés), ainsi que les dommages causés par le contact du produit avec des objets chauds (par ex. fer à repasser, résistance chauffante, etc.).

**H.** Les événements fortuits (tels que : incendie, inondation, tempête, ouragan, etc.) et les défauts résultant de mouvements du bâtiment ou de sa localisation.

**G.** Les défauts visibles ou matériels signalés plus de 3 mois après la date de vente.

**H.** Les dommages mécaniques (tels que : rayures, dommages aux profilés et vitrages) non signalés lors de la livraison.

**I.** Les conséquences d'un transport inadapté, organisé par le Client.

### ATTENTION !

*Les produits doivent être transportés en position verticale. Ils doivent reposer sur une surface plane. Il est également nécessaire de les fixer à l'aide de sangles afin d'empêcher tout déplacement, d'éviter toute déformation permanente du dormant et de prévenir tout dommage aux éléments de quincaillerie. Pendant le transport, les produits doivent être protégés contre les conditions atmosphériques défavorables (par exemple la grêle), la boue et autres événements imprévus.*

## 5.2. NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE :

- A.** Les éléments soumis à une usure normale.
- B.** Les défauts des profilés, vitrages et remplissages considérés comme acceptables selon les normes EN 12608 et EN 1279.
- C.** Les phénomènes et caractéristiques physiques du vitrage tels que : phénomènes d'interférence, effet de double vitrage, condensation sur les surfaces extérieures (apparition de rosée), humidification du verre isolant par l'humidité.
- D.** Les fissures spontanées des vitrages causées par des tensions internes ou externes.
- E.** Les défauts mineurs du produit, invisibles une fois celui-ci fermé, ainsi que les défauts n'ayant aucune incidence sur sa valeur fonctionnelle (ex. : rayures, bosses sur les faces extérieures du cadre, etc.).
- F.** Les manques ou erreurs de quantité non signalés lors de la réception des produits.
- G.** Les performances d'usage différentes ou supérieures à celles indiquées dans la Déclaration de Performances disponible sur : [eurocolor.com.pl/ce](http://eurocolor.com.pl/ce), si elles n'ont pas été précisées au moment de la commande.

## ATTENTION !

*Le Garant ne saurait être tenu responsable : – de l'exactitude et de la conformité des informations fournies par le Client ou le Partenaire (par ex. les mesures, la zone de construction, etc.) – de la non-conformité du produit et de la documentation dans la commande / le contrat avec les exigences spéciales ou les agréments spécifiés par le Client ou le Partenaire, mais non mentionnés lors de la commande.*

# 6. EXIGENCES LIÉES À LA VENTE DU PRODUIT

## 6.1. PARTENAIRE / GARANT

- A.** Le Partenaire est tenu de fournir au Client une Carte de Garantie dûment remplie et signée, accompagnée des présentes conditions de garantie applicables aux produits concernés, ainsi que du manuel d'installation, d'utilisation, de réglage et d'entretien des produits EUROCOLOR. En cas de vente directe, cette obligation incombe au Garant.
- B.** Le Partenaire est tenu d'informer le Client des produits qui ne sont pas couverts par la garantie (par exemple, les fenêtres achetées auprès d'EUROCOLOR comme produit incomplet – châssis sans vitrage ; les structures aux dimensions spéciales fabriquées à la demande du Partenaire ou du Client – mention OK / NOK dans l'offre imprimée à partir du programme Stolcad).

## 6.2. CLIENT

### A. Réception des produits

Le Client ou le Partenaire est tenu de procéder à la réception quantitative et qualitative des produits nouvellement achetés. La réception concerne notamment :

- les dommages mécaniques aux vitrages et profilés (tels que rayures, fissures, etc.),
- les non-conformités par rapport à la commande : dimensions, divisions, couleurs, fonctions, etc.,
- les défauts matériels apparents.

L'évaluation visuelle des dommages mécaniques et des défauts matériels doit se faire conformément aux normes applicables aux éléments constitutifs :

- pour les profilés de fenêtres : norme EN 12608 (évaluation visuelle à 1 mètre à la lumière du jour),
- pour les vitrages : norme EN 1279-1 à 6 (évaluation visuelle à 3 mètres à la lumière du jour),
- pour les profilés et éléments thermolaqués ainsi que les portes de garage : norme Quali-coat 2012 (évaluation visuelle à 3 mètres à la lumière du jour).

Le déchargement doit être effectué à l'aide de moyens appropriés. Il appartient au Client ou au Partenaire de fournir l'infrastructure adéquate (emplacement, moyens techniques et personnel). Cela concerne en particulier les produits de grande taille.

## ATTENTION !

*Les dommages mécaniques doivent être signalés lors de la réception des produits. Les non-conformités par rapport à la commande concernant les dimensions, couleurs et divisions doivent également être signalées, dans la mesure du possible, au moment de la réception. L'évaluation des autres défauts apparents doit être effectuée dès que possible – de préférence immédiatement après l'installation. Les défauts apparents doivent être signalés au plus tard dans les 3 mois suivant l'achat.*

### B. Installation des produits

L'installation des produits doit être réalisée conformément aux règles de l'art du bâtiment. Un schéma de montage à titre d'exemple est présenté dans le Manuel de Montage, qui constitue le Chapitre II du présent document. EUROCOLOR recommande que l'installation soit effectuée par des équipes de montage formées. Une installation incorrecte peut entraîner le rejet d'une réclamation.

Tous les accessoires alimentés électriquement doivent être vérifiés quant à leur bon fonctionnement immédiatement après l'installation, et en tout cas avant le début de tout autre travail de finition autour du Produit.

### C. Entretien des produits

Les règles générales d'entretien des produits sont présentées au Chapitre III du présent document.

Le maintien de la garantie des produits EUROCOLOR est conditionné par un entretien régulier et une inspection des fenêtres, portes ou volets (au minimum une fois par an). Cet entretien peut être effectué par le Client (conformément aux règles de maintenance) ou confié au Partenaire / Service EUROCOLOR (service payant). EUROCOLOR recommande de faire appel à des entreprises spécialisées.

## ATTENTION !

*L'absence ou la mauvaise exécution de l'entretien peut entraîner le rejet de la réclamation.*

## 7. PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

### 7.1. DÉPÔT D'UNE RÉCLAMATION :

**A.** Le Client soumet sa réclamation auprès du Partenaire. La réclamation doit être faite par écrit (un modèle de formulaire est disponible sur le site internet d'EUROCOLOR – eurocolor.com.pl). La déclaration de réclamation doit être effectuée dans un délai de 14 jours à compter de la découverte du défaut, sous peine de déchéance des droits au titre de la garantie.

**B.** En cas d'impossibilité de contacter le Partenaire (par exemple cessation d'activité, vente directe par EUROCOLOR, etc.), il est possible de soumettre la réclamation par courrier électronique directement au service du Garant.

#### **C. La réclamation doit contenir :**

- une copie de la facture d'achat,
- une copie de la Carte de Garantie remplie (annexe n° 1),
- d'autres documents (pour accélérer le traitement, il est souhaitable de fournir des informations supplémentaires telles qu'une description détaillée, des photos, le numéro de commande de production – figurant sur l'étiquette ou l'intercalaire du vitrage, etc.).

#### **D. Le Partenaire est tenu de :**

- recevoir la réclamation,
- effectuer une inspection préliminaire des produits concernés chez le Client. Cette inspection doit inclure une évaluation des causes et l'identification d'éventuelles erreurs de pose si elles sont à l'origine de la réclamation (cela inclut également les réglages post-installation si ceux-ci n'ont pas été réalisés),
- représenter correctement le Garant tout au long du traitement de la réclamation.

#### **E. Le Partenaire est en droit de :**

- rejeter la réclamation si, lors de la déclaration ou de l'inspection, il s'avère que le produit a été installé par le Client ou un tiers en violation des règles de l'art, modifié par des personnes non autorisées, ou que l'entretien du produit a été omis ou mal réalisé.

**F. Le Client est tenu de :**

- fournir autant d'informations que possible sur les produits faisant l'objet de la réclamation,
- confirmer l'inspection effectuée (signature sur le rapport de réclamation).

**G. Le Client a le droit de :**

- exiger la réparation du produit défectueux et son rétablissement dans un état permettant une utilisation correcte,
- proposer une méthode alternative de résolution de la réclamation, qui lui convient.

**7.2. TRANSMISSION DE LA RÉCLAMATION**

**A.** Après avoir effectué l'inspection préliminaire et identifié la non-conformité du produit résultant d'un défaut matériel et/ou de fabrication, le Partenaire transmet la documentation de réclamation au service du Garant (par e-mail).

**B. Le Partenaire est tenu de :**

- informer le Client de la transmission du dossier au Garant (en précisant la date),
- transmettre toutes les informations relatives à la réclamation ainsi qu'un résumé des actions déjà entreprises.

**C. Le Partenaire a le droit de :**

- recevoir une réponse du Garant concernant l'acceptation ou le rejet de la réclamation.

**D. Le Garant est tenu de :**

- confirmer l'acceptation ou le rejet de la réclamation, ou bien informer de la nécessité de compléter les données.

**E. Le Garant a le droit de :**

- refuser la réclamation en l'absence du rapport d'inspection ou si les informations fournies sont insuffisantes pour justifier la non-conformité.

**7.3. TRAITEMENT DE LA RÉCLAMATION**

**A.** EUROCOLOR s'engage à traiter la réclamation dans un délai de 14 jours à compter de la date de réception (entendue comme le premier jour ouvrable après confirmation de réception d'un dossier complet de la part du Partenaire). Par traitement, on entend une réponse quant à l'acceptation, le rejet de la réclamation ou la nécessité d'un contrôle supplémentaire réalisé par le Garant, le Système fournisseur ou un tiers.

**B. Le Garant est tenu de :**

- maintenir une communication continue avec le Partenaire et/ou le Client concernant les actions entreprises au sujet de la réclamation.

**C. Le Garant a le droit de :**

- choisir la méthode de détermination et d'analyse des causes de la réclamation.

**7.4. RÉPARATION**

**A.** Sur le territoire de la République de Pologne, pour les réclamations liées à un défaut de fabrication ou de matériau, le service du Garant effectuera la réparation du produit dans un délai de 21 jours ouvrables à compter de la réception d'un dossier de réclamation complet, à la demande du Client. Pour les portes de garage, la réparation s'effectue par l'envoi de la pièce au siège de l'installateur.

**B.** Si la commande de nouveaux éléments de construction ou des expertises complémentaires sont nécessaires, ce délai peut être prolongé.

**C.** Des méthodes de réparation alternatives sont possibles, telles que :

- la livraison d'un nouveau produit (complet ou en partie) au Partenaire,
- une remise sur le prix (déterminée individuellement).

**D.** En dehors des frontières de la République de Pologne, la réparation consiste à envoyer les pièces au Partenaire sur la base des informations qu'il a fournies (remplacement des pièces défectueuses – expédition par transport standard à l'adresse du Partenaire définie dans le contrat commercial). Le remplacement des pièces et la remise du produit en état de fonctionnement normal incombent au Partenaire. Ces opérations sont convenues directement entre le Partenaire et le Client.

**E.** Le Garant est tenu de :

- informer le Partenaire / le Client de la méthode de réparation prévue pour la réclamation,
- transmettre régulièrement au Client / Partenaire les informations concernant le statut du dossier,
- sur le territoire de la République de Pologne, pour les réparations effectuées par le service du Garant : fixer une date d'intervention et en informer le Client (par e-mail lors de la planification et par téléphone la veille de la visite).
- hors du territoire de la République de Pologne :
  - a. communiquer au Partenaire la procédure de remplacement des éléments défectueux (département SAV du Garant),
  - b. informer le Client de la fabrication des pièces de remplacement et convenir avec le Partenaire des modalités de leur livraison (département logistique du Garant).

**F.** Le Garant a le droit de :

- renoncer à effectuer une réparation si l'accès au produit et/ou à ses éléments essentiels est difficile ou impossible,
- déterminer la méthode de réparation applicable à la réclamation.

**G.** Le Client, sur le territoire de la République de Pologne, est tenu de :

- confirmer la possibilité d'effectuer la réparation à la date proposée par le Garant et de faciliter au maximum l'exécution de l'intervention.

**H.** Le Client, sur le territoire de la République de Pologne, a le droit de :

- modifier ou annuler deux fois la date de réparation, au plus tard la veille de celle-ci (des reports supplémentaires peuvent justifier l'annulation de la réclamation),
- négocier la méthode de réparation dans le cadre de solutions alternatives.

**I.** Le Partenaire est tenu de :

- faciliter au maximum l'exécution de la réparation.

**J.** Le Partenaire a le droit de :

- négocier la méthode de réparation dans le cadre de solutions alternatives.

## 7.5. CLÔTURE DE LA RÉCLAMATION

La réclamation est considérée comme clôturée sur la base de la signature du Client sur l'ordre d'intervention ou d'un e-mail de confirmation de clôture de la procédure de réclamation envoyé par le service du Garant.

## 7.6. RÈGLEMENT DES LITIGES

En cas de désaccord concernant :

- l'aptitude du produit à un usage correct,
- le bien-fondé et/ou le traitement de la réclamation,
- le mode de réparation,
- ou toute autre question,

EUROCOLOR et/ou le Client peuvent faire appel à des experts ou à des institutions habilitées à émettre un avis contraignant.

EUROCOLOR n'accepte pas de participer à un système extrajudiciaire de résolution des litiges en matière de consommation. Le tribunal territorialement compétent pour toutes les questions litigieuses découlant de la garantie est exclusivement celui du siège social d'EUROCOLOR sp. z o.o.

## II. INSTRUCTIONS DE MONTAGE DES PRODUITS EUROCOLOR

### ATTENTION !

*Avant de procéder à l'installation des fenêtres, merci de prendre quelques instants pour lire attentivement le présent document.*

Le présent manuel concerne la majorité des produits issus de la vaste gamme d'EUROCOLOR.

Ce document présente uniquement les principes généraux de pose dans des conditions standards, ainsi que des conseils destinés aux Clients ayant des compétences et une expérience avancées dans les travaux de construction.

Les instructions détaillées et les directives émises par des institutions officielles (ITB, RAL, autres) sont disponibles à la vente dans chaque pays ou sur les sites internet de ces institutions, par exemple :

La notice de montage et de réglage des portes de garage est jointe à l'emballage (carton principal).

Nous recommandons de confier la pose à des équipes d'installation spécialisées d'EUROCOLOR ou à celles du Partenaire – cela est particulièrement important pour les produits avec revêtement, de grandes dimensions ou avec des solutions techniques spécifiques (systèmes coulissants HS, portes extérieures, structures combinées, portes coupe-feu, etc.).

Dans le cas des façades, une installation autorisée est obligatoire.

EUROCOLOR propose également le service d'INSTALLATION D'USINE, une prestation complète de pose réalisée par les Salons Officiels EUROCOLOR, offrant aux Clients sécurité et satisfaction dans leur choix de menuiseries.

Les détails du service sont disponibles dans les Salons Officiels (liste à jour sur [eurocolor.com.pl](http://eurocolor.com.pl)).

## 1. RECOMMANDATIONS DE BASE

**Tableau 2 :** Recommandations générales de montage Recommandations générales de montage

À NE PAS OUBLIER	À ÉVITER
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Respectez toujours les consignes de sécurité (BHP). Les fenêtres peuvent être très lourdes — assurez-vous de la présence d'au moins une personne pour vous aider, de la phase de déchargement jusqu'à la fixation dans le mur. Faites preuve d'une attention particulière lors des travaux réalisés à partir du premier étage — il existe un risque de chute de la fenêtre avant qu'elle ne soit ancrée.</li> <li>◆ „Mesurez trois fois, vissez une fois” – ne vous précipitez pas : plus l'installation est précise, mieux la fenêtre fonctionnera.</li> <li>◆ Avant de commencer l'installation, démontez les ouvrants. Cela facilitera le positionnement du cadre seul et rendra le travail plus confortable. Une fois la fenêtre posée, sa position dans la maçonnerie est définie — il peut être nécessaire d'ajuster la quincaillerie (idéalement dans les 30 jours suivant la fin de l'installation).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Si vous n'êtes pas sûr de vos compétences, renoncez à effectuer l'installation vous-même (votre menuiserie est censée vous servir pendant de longues années).</li> <li>◆ Si vous ne disposez pas des outils appropriés (niveau à bulle, échelle, etc.) ni des matériaux adéquats (pattes de fixation, vis, etc.), ne procédez pas à l'installation par vos propres moyens. L'utilisation de matériaux « de substitution » et une pose « approximative » peuvent entraîner une installation incorrecte et un mauvais fonctionnement de la menuiserie.</li> <li>◆ Adaptez la méthode de pose et le type de matériaux utilisés au niveau de performance de la menuiserie. Par exemple, dans le cas de vitrages avec un coefficient <math>U_g=0,5</math> ou un affaiblissement acoustique <math>R_w=51</math>, vous ne profiterez pas pleinement de leurs propriétés si vous installez la fenêtre avec de la mousse standard et un nombre insuffisant de fixations.</li> </ul>

**Tabela 3:** Rodzaje montažu

À NE PAS OUBLIER	À ÉVITER
<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ „ Moins, c'est mieux ... Appliquez la mousse de montage avec parcimonie pour lui permettre de se dilater correctement (un excès de mousse peut déformer le cadre). N'exagérez pas non plus avec les couches de membrane pare-vapeur / perméable à la vapeur – deux couches ne seront pas plus efficaces qu'une seule.</li> <li>◆ Conservez les menuiseries avec revêtement dans un local fermé jusqu'à leur installation. Sous l'effet de la chaleur, elles peuvent se dilater, ce qui compliquera la pose et pourra entraîner des problèmes ultérieurs.</li> <li>◆ Stockez la mousse de montage dans un endroit chaud.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ N'installez pas la menuiserie „ de force „ avant la réalisation des chapes intérieures. Pour les balcons avec seuil en aluminium et les portes levantes-coulissantes de type HS, le nivellement précis de la partie inférieure du dormant est essentiel. Si le niveau de la chape n'est pas défini, il ne faut pas installer les éléments „ en l'air „, car cela pourrait nuire au bon fonctionnement et à l'étanchéité. Dans ce cas, il est recommandé d'utiliser des rehausses système.</li> <li>◆ Ne mélangez pas différents types de fixation (par exemple, chevilles avec pattes de fixation, etc.).</li> </ul>

## 2. TYPES D'INSTALLATION

Le tableau ci-dessous présente les principaux types de pose (leur choix dépend du projet spécifique et doit idéalement être effectué AVANT la sélection des fenêtres, portes et volets roulants).

	POSE PARTIELLE	POSE „ CHAUDE „	POSE DANS LA ZONE D'ISOLATION (SUR CONSOLES)
DESCRIPTION RÉSUMÉE :	◆ Pose avec utilisation de mousse polyuréthane comme matériau d'étanchéité	◆ Pose dite à 3 couches : côté intérieur – membrane pare-vapeur, entre le dormant et le mur – bande précomprimée (pose « à sec ») et/ou mousse de montage spéciale, côté extérieur – membrane perméable à la vapeur.	◆ Combinaison de la pose chaude avec une pose „ hors du mur ... L'élément est suspendu sur des consoles spéciales en acier, ce qui permet de le décaler vers le plan d'isolation thermique du bâtiment.
DESTINATION :	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Remplacement de fenêtres dans des bâtiments existants</li> <li>◆ Solutions économiques dans les constructions neuves avec exigences d'isolation modérées</li> <li>◆ Bâtiments utilitaires</li> </ul>	◆ Pose dans les constructions neuves, lorsque les exigences en matière d'isolation thermique et/ou acoustique sont élevées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Pose dans les constructions neuves, pour répondre à des exigences élevées d'isolation thermique et/ou acoustique.</li> <li>◆ Pose dans les maisons passives</li> </ul>
RECOMMANDATIONS :	◆ Recommandée pour les fenêtres blanches de petite taille ou les assemblages fenêtre-balcon	◆ Tous types et couleurs de fenêtres – lorsque ce type de pose est prévu dans le projet du bâtiment et qu'il est cohérent avec les autres solutions (isolation, structure des murs et des sols, etc.).	◆ Tous types et couleurs de fenêtres – lorsque ce type de pose est prévu dans le projet du bâtiment et qu'il est cohérent avec les autres solutions (isolation, structure des murs et des sols, etc.).

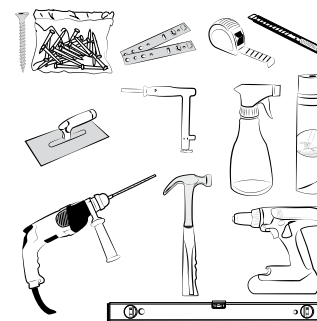
	POSE PARTIELLE	POSE „ CHAUDE „	POSE DANS LA ZONE D'ISOLATION (SUR CONSOLES)
AVANTAGES :	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Faible coût des matériaux d'installation</li> <li>◆ Moins de travail nécessaire (préparation de l'ouverture pour la menuiserie)</li> <li>◆ Plus grande tolérance aux défauts de construction (verticalité et horizontalité des murs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Réduction de la consommation énergétique du bâtiment (surtout avec une fenêtre bien équipée)</li> <li>◆ Réduction de la condensation sur les surfaces intérieures et extérieures du vitrage (même en cas de situation défavorable du bâtiment et de son équipement)</li> <li>◆ Solution optimale en termes de coûts et de compétences requises du poseur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Meilleure solution pour les bâtiments conçus „ à partir de zéro „ et les projets sans contrainte budgétaire</li> <li>◆ Solution idéale pour les systèmes avec inserts thermiques et vitrages double chambre</li> </ul>
INCONVÉNIENTS :	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Solution obsolète, ne garantissant pas des performances de pose optimales pour les fenêtres modernes</li> <li>◆ Nécessité de protéger rapidement (max. 30 jours) les joints exposés par enduit côté intérieur et extérieur — sinon, la mousse peut se dégrader sous l'effet des rayons UV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Coût des accessoires</li> <li>◆ Complexité de l'installation</li> <li>◆ Nécessité d'une préparation très soignée de l'ouverture de pose (verticalité, niveau, enduit, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Coût des accessoires</li> <li>◆ Complexité de l'installation</li> <li>◆ Nécessité d'une préparation très soignée de l'ouverture de pose (verticalité, niveau, enduit, etc.)</li> <li>◆ Nécessité, dans certains cas, de recourir à des équipements supplémentaires (échafaudage)</li> </ul>

## ATTENTION !

En raison de leur niveau élevé de complexité (rendant ces opérations hors de portée d'un personnel non qualifié), cette notice n'inclut pas les instructions pour la pose « chaude » ni pour la pose dans la zone d'isolation.

## 3. ÉTAPES DE L'INSTALLATION

### 3.1 ÉTAPE PRÉPARATOIRE



#### ÉTAPE 1 :

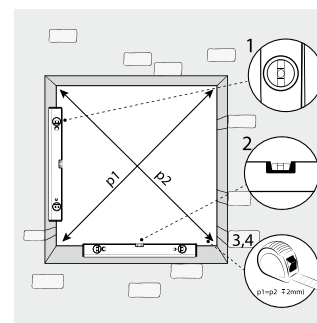
Pour effectuer une installation correcte de la fenêtre, il est nécessaire de se munir des outils suivants avant de commencer les travaux :

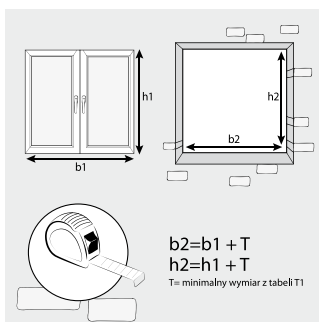
- niveau à bulle
- mètre ruban
- visseuse
- marteau
- perceuse
- truelle
- pulvérisateur
- poignée de montage
- mousse de montage
- couteau

#### ÉTAPE 2 :

Contrôlez la forme de l'ouverture et son niveau.

En cas d'écart détecté, il convient de rétablir les paramètres corrects à l'aide d'un mortier et/ou en retirant les excédents de matériau.





### ÉTAPE 3 :

Vérifiez les dimensions de la fenêtre et de l'ouverture, puis comparez-les aux données du tableau. Les écarts minimaux en largeur et en hauteur doivent être interprétés en fonction du type de matériau et de la couleur. Ils ne doivent jamais dépasser 60 mm. En cas d'écart, une correction est nécessaire (voir étape 2).

**Tableau 4 :** Plage des jeux nécessaires pour une mise en place correcte de la fenêtre

#### T (JEU DE POSE) : DIMENSION MINIMALE B2-B1 / H2-H1

Type et couleur des fenêtres	Hauteur de la fenêtre h1 / Largeur de la fenêtre b1		
	Do 1,5 m	1,5 do 2,5 m	>2,5 m

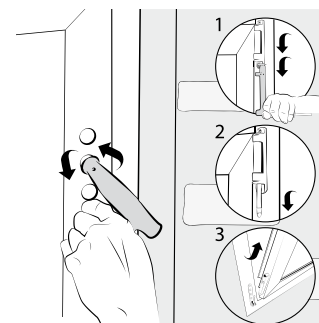
#### POSE PARTIELLE ET POSE CHAUDE – MOUSSE POLYURÉTHANE

PVC blanc et aluminium	20 mm	30 mm	40 mm
PVC coloré	30 mm	40 mm	60 mm

#### POSE CHAUDE – BANDES PRÉCOMPRIMÉES

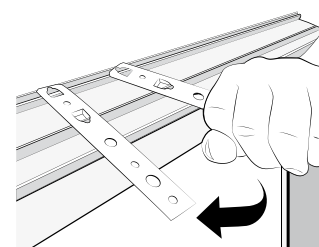
PVC blanc et aluminium	20 mm	20 mm	25 mm
PVC coloré	20 mm	20 mm	25 mm

### 3.2. ÉTAPE DE POSITIONNEMENT ET DE MISE EN PLACE



### ÉTAPE 1 :

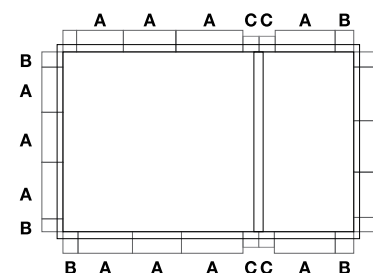
Pour faciliter le travail, détachez les ouvrants des dormants (pour les petites fenêtres, si vous avez de l'expérience, ce n'est pas indispensable). Il est recommandé d'utiliser une poignée de montage (disponible chez EUROCOLOR).



### ÉTAPE 2 :

Option : Fixez les pattes de fixation dans les rails du dormant conformément au Schéma 1 : disposition des points de fixation pour une fenêtre standard (Il est recommandé d'utiliser des pattes d'une épaisseur de tôle d'au moins 1,5 mm).

**Schéma 1 :** Disposition des points de fixation pour une fenêtre standard

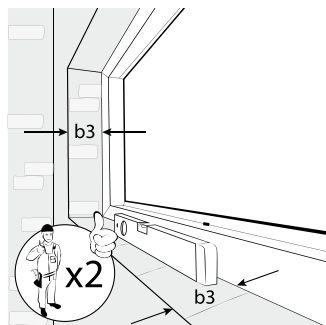


A – maximum 500 mm (répartition symétrique sur le pourtour)  
B – minimum 150 mm (pour les fenêtres assemblées : 100 mm)  
C – minimum 100 mm (pour les fenêtres assemblées : 100 mm)

Le schéma permet de vérifier le nombre de pattes de fixation, chevilles, vis ou consoles nécessaires, et facilite le marquage des points de fixation sur le dormant.

## ATTENTION

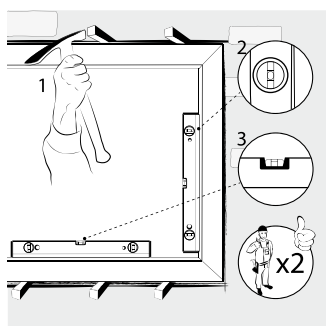
L'écartement de 500 mm entre les points de fixation est une valeur minimale. Pour les fenêtres de grande taille ou de couleur, un espacement plus rapproché est recommandé.



### ÉTAPE 3 :

Placez le dormant dans l'ouverture de la fenêtre et positionnez-le en fonction de l'épaisseur du mur (le déport vers l'extérieur recommandé est le maximum possible selon les appuis de fenêtre extérieurs utilisés).

Cette opération nécessite la participation d'au moins 2 personnes.



### ÉTAPE 4 :

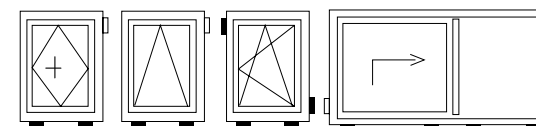
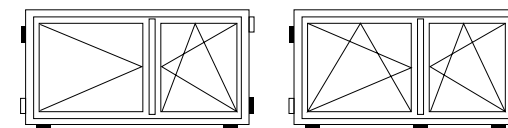
Calez le dormant de la fenêtre conformément au Schéma 2 : disposition des points de calage pour une fenêtre standard.

## ATTENTION !

Les cales de support restent en place de manière permanente. Les cales d'écartement peuvent être retirées avant les travaux d'enduit. Contrôlez en permanence les niveaux verticaux et horizontaux, et si nécessaire, ajustez les cales.

Objectif : rigidifier et mettre à niveau le dormant.

**Schéma 2 :** Disposition des points de calage pour une fenêtre standard  
Ce schéma facilite la vérification du nombre de cales nécessaires.



■ KLOCKI PODPOROWE - ZOSTAWIAMY PO MONTAŻU  
□ KLOCKI DYSTANSOWE - USUWAMY PO MONTAŻU

## ATTENTION !

N'utilisez pas de cales en bois tendre (ex. : pin). Utilisez les cales recommandées par EUROCOLOR ou d'autres spécifiquement conçues pour la pose de menuiseries.

## ATTENTION !

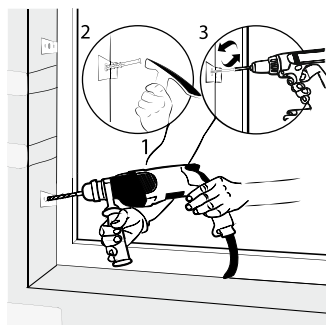
Les vitrages fixes montés sur chevilles ou de grande dimension doivent être vitrés uniquement après la pose (le calage des vitrages doit être conforme aux recommandations des fournisseurs de systèmes).



### ÉTAPE 5 :

Une fois le dormant correctement positionné, repliez les pattes de fixation de façon à ce qu'elles touchent les parois de l'ouverture.

### 3.3 ÉTAPE DE VISSAGE



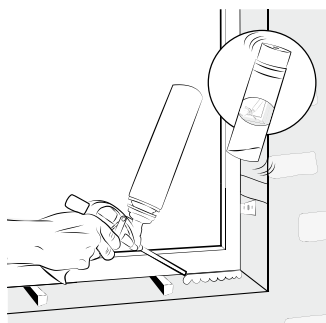
Préparez ensuite une perceuse équipée d'un foret au carbure adapté pour percer les trous destinés aux fixations (pattes, chevilles ou vis). En cas d'utilisation de pattes de fixation, une fois la fenêtre correctement calée et rigidifiée, vissez-les dans l'ouverture à l'aide de chevilles à expansion et de vis appropriées. Le meilleur résultat est obtenu en utilisant 2 vis par patte, ainsi qu'en vissant la patte directement au cadre de la fenêtre.

### 3.4. ÉTAPE D'ÉTANCHÉITÉ



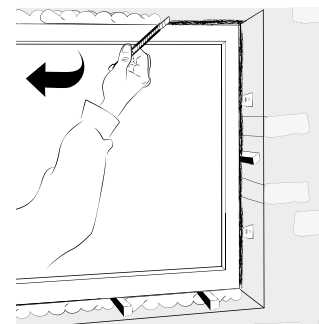
#### ÉTAPE 1 :

Commencez par humidifier le joint entre la fenêtre et l'ouverture murale (cela facilite la réaction des composants de la mousse de montage).



#### ÉTAPE 2 :

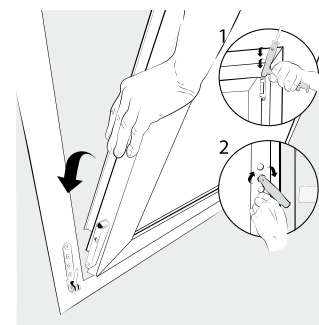
Secouez la mousse avant usage, puis appliquez-la à une vitesse constante. La mousse se dilate avec le temps, il n'est donc pas nécessaire de remplir complètement l'espace immédiatement (cela est même déconseillé). Pour les vitrages acoustiques, utilisez une mousse spéciale (par ex. mousse „ silent „, etc.).



#### ÉTAPE 3 :

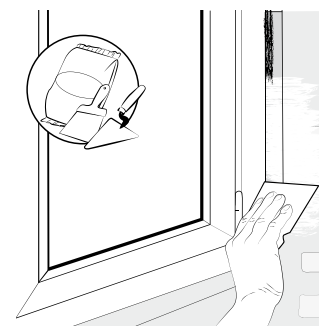
Une fois la mousse durcie, coupez l'excédent à l'aide d'un cutter. Il est déconseillé de recouper la mousse : l'idéal est de l'appliquer de manière à éviter toute découpe.

### 3.5. ÉTAPE DE FINITION ET OPÉRATIONS POST-INSTALLATION



#### ÉTAPE 1 :

Remontez ensuite les ouvrants et effectuez les réglages tout en vérifiant le bon fonctionnement de la fenêtre dans la maçonnerie (ouverture, oscillo-battant, micro-ventilation).

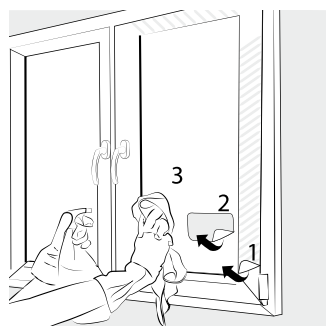


#### ÉTAPE 2 :

La dernière opération à réaliser est l'enduisage (sur mousse ou membrane, intérieur et extérieur). Il convient de protéger la fenêtre pendant cette étape.

## ATTENTION !

Lors de l'étape d'enduisage, la fenêtre et/ou la quincaillerie peuvent souvent être endommagées. Il est donc impératif de les protéger correctement, par exemple à l'aide d'un film de protection !



### ÉTAPE 3 :

Après la fin de l'installation, il convient de :  
 – retirer le film de protection, sauf si d'autres travaux susceptibles de salir la fenêtre (ex. : enduits intérieurs, isolation) sont encore prévus.

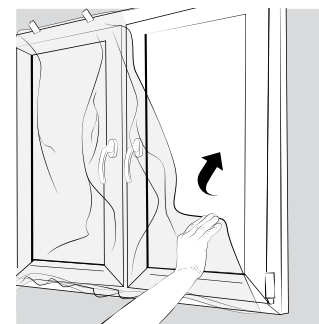
## ATTENTION !

Il est recommandé de retirer le film de protection des profilés de fenêtres le plus rapidement possible après l'installation (idéalement dans les 3 mois suivant la pose). Le laisser trop longtemps peut provoquer sa vulcanisation et son fusionnement dans le profilé, entraînant des décolorations permanentes.

- éliminer l'excès de poussière et de saleté restant après les travaux de montage pour éviter les rayures sur les vitrages ou les profilés,
- nettoyer les vitres avec un produit adapté et un chiffon doux.

## ATTENTION !

Si d'autres travaux de finition sont à prévoir dans la pièce, nous recommandons de remplacer la poignée d'origine par une poignée de chantier spéciale, afin d'éviter d'endommager les poignées définitives.



### ÉTAPE 4 :

En cas de travaux de finition supplémentaires dans la pièce où la fenêtre est installée, celle-ci doit être protégée à l'aide d'un film de protection. Cela permettra de prévenir tout dommage éventuel.

Il est également recommandé de protéger les autres éléments de la fenêtre, tels que l'espace entre l'ouvrant et le dormant (par exemple avec un ruban adhésif) et les paumelles (par exemple avec des caches), afin de minimiser la pénétration de poussière dans le mécanisme de ferrure. L'utilisation de profils d'enduisage spécialisés est également conseillée pour protéger la fenêtre contre les dommages pendant les travaux de plâtrerie et pour prévenir l'apparition de fissures autour du dormant.

**Nous rappelons que les instructions ci-dessus sont données à titre indicatif uniquement. En l'absence d'expérience ou de compétences en travaux de construction, nous recommandons de faire appel à des équipes de pose qualifiées.**

**De plus, d'autres structures et éléments tels que les portes d'entrée, systèmes coulissants PSK, coulissants à levage HS, volets roulants, appuis de fenêtre doivent être installés exclusivement par des professionnels qualifiés.**

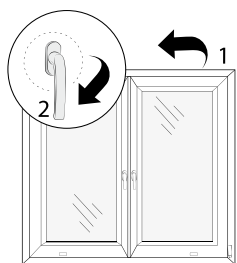
### III. MODE D'EMPLOI, RÉGLAGE ET ENTRETIEN

Les consignes ci-dessous fournissent des informations de base concernant l'utilisation, le réglage et l'entretien des produits. Des instructions spécialisées pour les composants spécifiques sont fournies avec les emballages des produits concernés (par exemple, le manuel de programmation des motorisations de volets roulants).

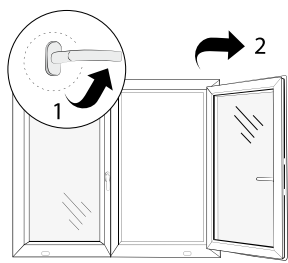
#### 1. UTILISATION ET CONSEILS D'USAGE

Les fenêtres et portes EUROCOLOR disposent de différentes fonctions actionnées par la poignée, en fonction des variantes de ferrures utilisées. Le Client peut effectuer lui-même uniquement certaines opérations de maintenance simples, comme l'entretien courant. En cas de manque de connaissances ou d'expérience, il est recommandé de confier des opérations telles que le réglage à des équipes de pose spécialisées. Par ailleurs, les éléments plus complexes sur le plan technique, comme les portes coulissantes PSK / HS, doivent être réglés exclusivement par du personnel formé.

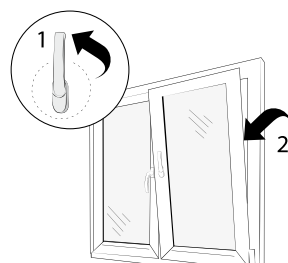
##### FONCTIONS DE BASE D'UNE FENÊTRE :



Fermeture

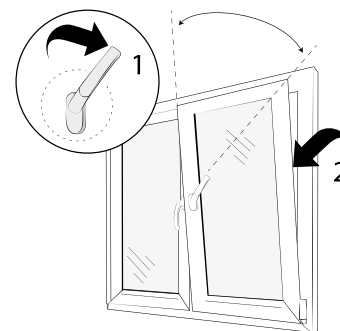


Ouverture

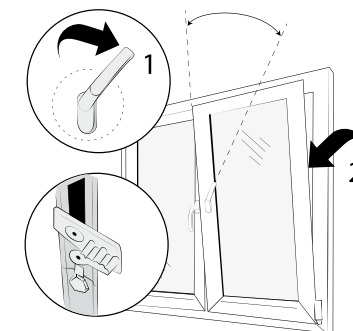


Oscillo-battant

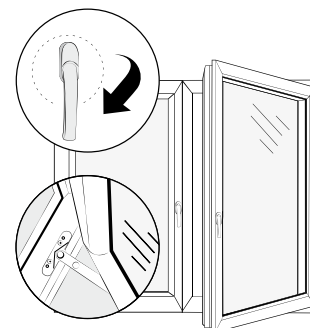
##### FONCTIONS SUPPLÉMENTAIRES (SELON LA VARIANTE DE FERRURE CHOISIE) :



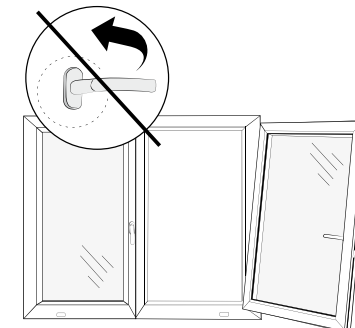
Micro-ventilation



Ouverture oscillo-battante avec positions intermédiaires (option supplémentaire)



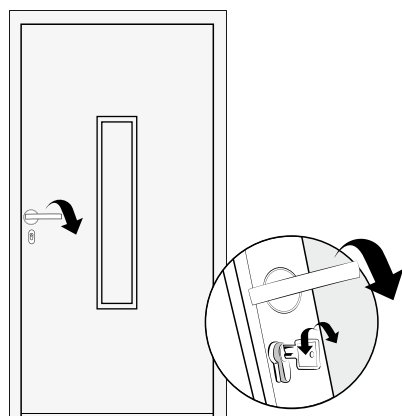
Frein anti-courant d'air (option supplémentaire)



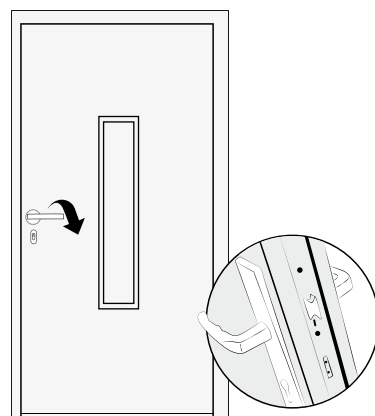
## ATTENTION !

*Il ne faut pas manipuler la poignée lorsque la fenêtre est ouverte.*

**FONCTIONS DE BASE DES PORTES AVEC POIGNÉE / POIGNÉE :**

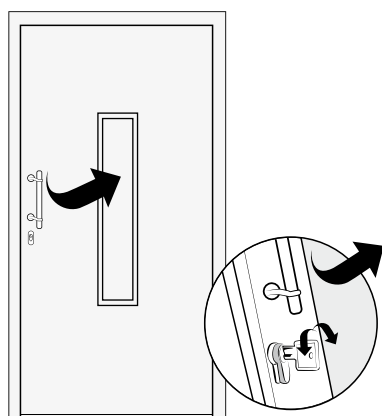


Ouverture / fermeture de la porte depuis l'extérieur

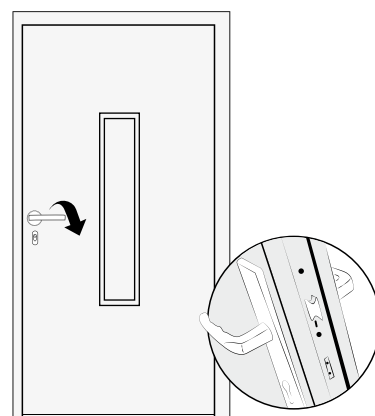


Ouverture / fermeture de la porte depuis l'intérieur

**FONCTIONS DE BASE DES PORTES AVEC BARRE DE TIRAGE / BOUTON - POIGNÉE :**

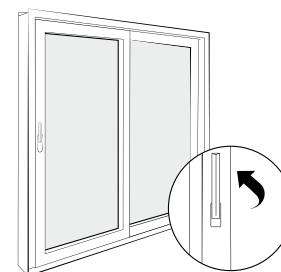


Ouverture / fermeture de la porte depuis l'extérieur

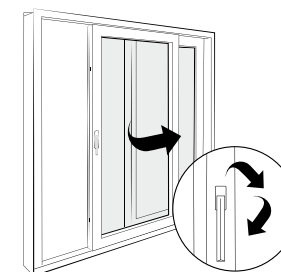


Ouverture / fermeture de la porte depuis l'intérieur

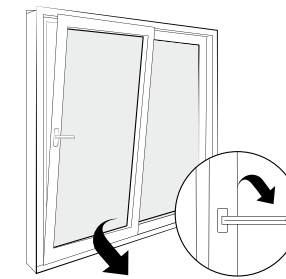
**FONCTIONS DE BASE DES PORTES COULISSANTES PSK ET HS :**



Fermeture



Ouverture



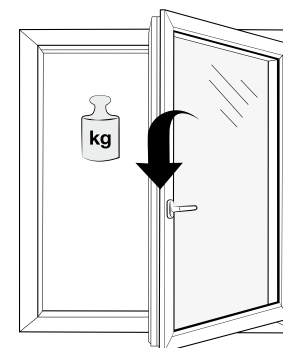
Oscillo-battant  
(uniquement pour les portes coulissantes PSK)

**FONCTIONS DE BASE DES VOLETS ROULANTS :**

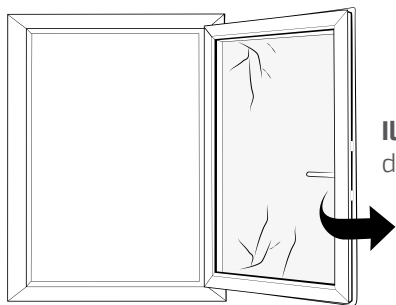
Le mode d'emploi détaillé pour la configuration et l'utilisation des motorisations électriques et radio est fourni avec le produit acheté.

**CONSEILS POUR UNE UTILISATION SÉCURISÉE DES FENÊTRES :**

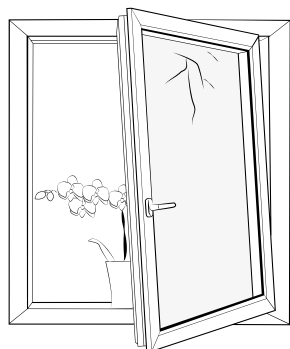
Pour garantir la performance et la fiabilité des fonctions de la fenêtre pendant de nombreuses années, ainsi que pour assurer une utilisation en toute sécurité, il est impératif de respecter les consignes suivantes :



**Aucun poids supplémentaire** ne doit être appliqué sur l'ouvrant de la fenêtre.



**Il ne faut** pas appuyer l'ouvrant contre le dormant de la fenêtre.

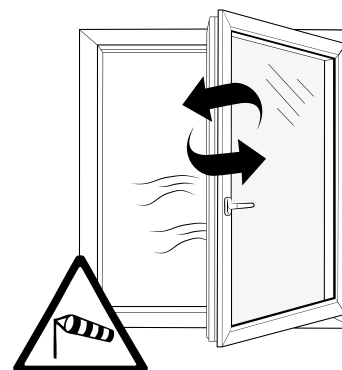


**Il ne faut** introduire aucun objet entre l'ouvrant et le dormant.

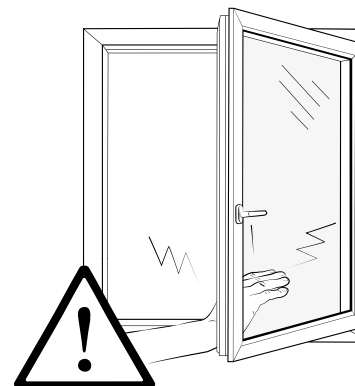


En présence d'enfants ou de personnes souffrant de troubles mentaux, il est recommandé d'installer une poignée verrouillable à clé ou un limiteur d'ouverture.

RECOMMANDÉ : modèle SENSO – fenêtre pour chambre d'enfant.



**En cas de vent fort**, il ne faut pas laisser la fenêtre ouverte.



## ATTENTION !

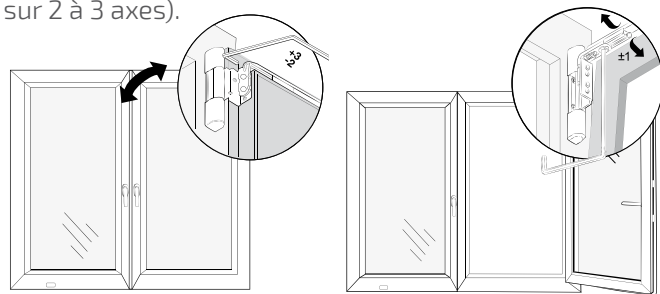
*Un ouvrant qui se referme brutalement peut entraîner des blessures. Ne jamais placer la main entre l'ouvrant et le dormant lors de la fermeture.*

## 2. RÉGLAGE

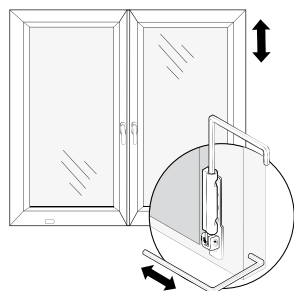
### ATTENTION !

Le réglage de la quincaillerie doit être effectué par du personnel qualifié d'EUROCOLOR ou de son Partenaire. Un réglage incorrect peut entraîner un dysfonctionnement ou une mauvaise utilisation de la fenêtre !

**Réglage de la fenêtre** (pour les fenêtres oscillo-battantes, un réglage est possible sur 2 à 3 axes).



Réglage du gond supérieur sur deux axes



Réglage du gond inférieur

### ATTENTION !

En raison des évolutions technologiques et des innovations constantes dans nos produits, les éléments de quincaillerie illustrés sur les schémas peuvent différer de la réalité. Nous vous invitons à contacter un Service Après-Vente qualifié pour effectuer le réglage et la révision de vos fenêtres.

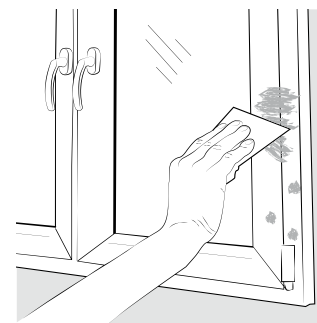
## 3. ENTRETIEN ET NETTOYAGE

### ATTENTION !

Un entretien et un soin appropriés garantissent le bon fonctionnement des fenêtres et un confort d'utilisation pendant de nombreuses années.

Les fenêtres et portes EUROCOLOR sont équipées de profils et de ferrures de marque de haute qualité. Elles se distinguent par leur confort d'utilisation, leur fiabilité et leur durabilité.

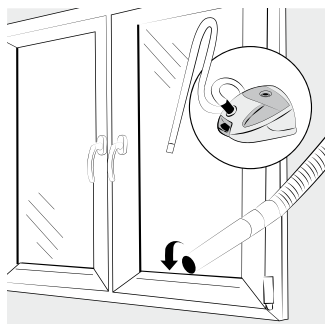
Pour préserver leur longévité, il est recommandé, après la pose et pendant l'utilisation :



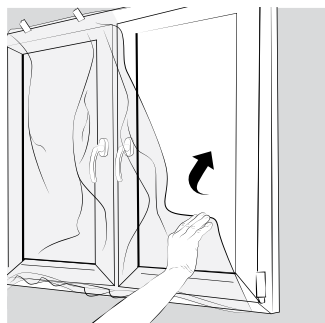
**A.** de retirer délicatement les résidus de plâtre ou de mortier séchés à l'aide d'un peu d'eau et d'une spatule en bois ou en plastique. Il est important de ne pas laisser sécher les résidus sur les fenêtres ou les portes.

### ATTENTION !

Un nettoyage inadéquat des résidus de mortier sur la fenêtre peut entraîner des rayures ou des dommages.

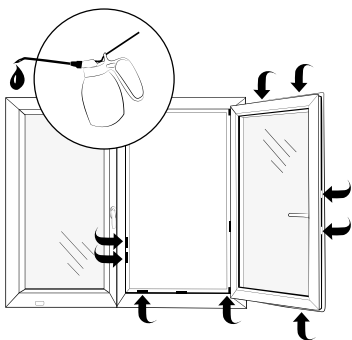


**B.** déboucher les orifices de drainage (par exemple à l'aide d'un aspirateur) afin d'éviter que l'eau de pluie ne pénètre à l'intérieur de la fenêtre ou de la porte.



En cas de travaux de finition supplémentaires dans la pièce où la fenêtre ou la porte a été installée, elle doit être protégée avec un film de protection. Cela permet d'éviter tout dommage éventuel.

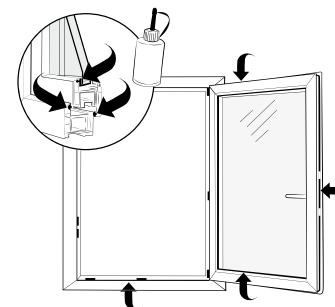
Il est également conseillé de protéger les autres éléments de la fenêtre, comme l'espace entre l'ouvrant et le dormant (par exemple avec un ruban adhésif) ainsi que les paumelles (par exemple avec des caches), afin de limiter la pénétration de poussière dans le mécanisme de la ferrure.



**C.** lubrifier les éléments de quincaillerie sur l'ouvrant et le dormant (au moins une fois par an) pour garantir un fonctionnement fluide de la fenêtre et protéger la ferrure contre l'usure prématurée. Il convient également de vérifier régulièrement la stabilité des connexions vissées et de resserrer immédiatement les vis desserrées ou de remplacer celles qui sont cassées.

## ATTENTION !

*Utilisez uniquement une graisse ou une huile machine sans résine ni acide. Elle est disponible dans les points de vente EUROCOLOR ou dans des magasins spécialisés.*



**D.** lubrifier les joints d'étanchéité des fenêtres et des portes (au moins une fois par an) à l'aide de vaseline technique ou de silicone spécial pour joints, afin d'assurer le bon fonctionnement de la fenêtre.



**E.** laver et nettoyer les fenêtres pour éliminer les salissures typiques causées par la poussière et la pluie (au moins une fois par an pour le PVC, et quatre fois par an pour l'aluminium).

Ces opérations doivent être effectuées avec des produits nettoyants doux, au pH neutre, dilués dans de l'eau tiède. Le nettoyage doit être réalisé avec une éponge ou un chiffon doux.



**IL EST FORMELLEMENT INTERDIT D'UTILISER :**

- des produits de nettoyage agressifs contenant des acides,
- des solvants pour PVC,
- des outils ou éponges abrasifs.

### 3. AVANT DE CONTACTER LE SERVICE APRÈS-VENTE

**Tableau 5 :** Phénomènes les plus courants liés au fonctionnement des fenêtres

LP.	PHÉNOMÈNE OBSERVÉ	CAUSE	SOLUTION
1.	Grincement des fenêtres / portes de couleur	Exposition directe des fenêtres aux rayons du soleil	Le PVC, en tant que matériau, présente une forte dilatation thermique (cela concerne principalement les fenêtres avec revêtement décoratif). Le grincement est un phénomène naturel dû au mouvement des fenêtres / portes dans la maçonnerie. Pour limiter cet effet, il est recommandé de baisser les volets roulants (s'ils sont présents). Il n'existe pas de solution définitive.

LP.	PHÉNOMÈNE OBSERVÉ	CAUSE	SOLUTION
2.	Effet de „ vitres sombres „ ou pièce assombrie.	Utilisation de vitrages à faible coefficient (Ug < 0,7) et/ou de verre de type Stopsol / Antisol.	Avec de tels vitrages, le coefficient de transmission totale de l'énergie solaire est si faible que la lumière du soleil pénètre à l'intérieur de manière très limitée. Pas de solution.
3.	Condensation sur la face intérieure des vitres (parfois accompagnée d'eau sur le rebord de fenêtre et/ou de moisissure autour du cadre).	Humidité excessive dans la pièce et/ou mauvaise ventilation de la pièce et/ou emplacement inapproprié (obstruction) des radiateurs / sources de chaleur.	1. Aérer deux fois par jour pendant 15 minutes (en entrouvrant la fenêtre). 2. Si cela ne suffit pas : améliorer la ventilation de la pièce (par exemple en installant un aérateur).
4.	Condensation sur la surface extérieure des vitres.	Humidité élevée à l'extérieur du bâtiment (par exemple, pluie) et/ou basse température de l'air (automne, hiver, printemps).	Phénomène physique non lié à la qualité de la fenêtre / porte, qui témoigne d'une bonne isolation du vitrage.
5.	Mécanismes difficiles à manœuvrer (peut s'accompagner de fonctions manquantes telles que l'oscillo-battant ou d'un frottement de l'ouvrant contre le cadre empêchant la fermeture).	Ferrures non lubrifiées et/ou absence de réglage de la fenêtre après l'installation et/ou réglage périodique manquant. Autres causes : déformation du cadre / de l'ouvrant, défaillance de la ferrure, par exemple la poignée ne s'abaisse pas.	1. Il convient de lubrifier les ferrures (les points de lubrification sont indiqués dans la notice d'entretien). 2. Si cela ne suffit pas : procéder à un réglage périodique. 3. Si cela ne suffit pas : faire appel au service après-vente.

LP.	PHÉNOMÈNE OBSERVÉ	CAUSE	SOLUTION
6.	Courants d'air, infiltrations entre l'ouvrant et le dormant.	Canaux de drainage obstrués et/ou pose incorrecte et/ou absence de réglage de la fenêtre après installation et/ou absence de réglage périodique. Autre cause : déformation du cadre / de l'ouvrant.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vérifier s'il n'y a pas de saletés dans les drains du dormant (fentes dans la partie inférieure visibles après l'ouverture de la fenêtre et orifices sur la face extérieure – également en bas).</li> <li>2. Si tout est en ordre : contacter l'entreprise ayant installé les fenêtres afin de corriger la pose et/ou d'effectuer les réglages nécessaires.</li> <li>3. Si cela ne suffit pas : faire appel au service après-vente.</li> </ol>
7.	Courants d'air, infiltrations autour du dormant.	Pose incorrecte.	Voici la traduction en français : Contacter l'entreprise ayant installé les fenêtres afin de corriger la pose.
8.	Volet roulant ou moustiquaire difficile à manoeuvrer ou ne fonctionnant pas.	Domage mécanique, salissures dans les glissières et/ou sur le tablier. Autre cause : défaillance du volet, notamment due à la rupture des attaches ou à l'enroulement incorrect du tablier (surtout en cas d'utilisation de moteurs).	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Vérifier l'état du tablier et des glissières.</li> <li>2. En l'absence de défaut constaté : faire appel au service après-vente.</li> </ol>
9.	Le tablier du volet ne descend pas complètement ou dépasse trop.	Butées non réglées et/ou déprogrammation du con-	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Régler les butées (conformément à la notice fournie avec le volet).</li> <li>2. Si cela ne suffit pas : faire appel au service après-vente.</li> </ol>

Nos services ne s'arrêtent pas au moment de l'achat. Un bon contact avec nos clients et la garantie d'un service complet sont pour nous une priorité. EUROCOLOR, ce n'est pas seulement des produits de la plus haute qualité, c'est aussi l'assurance d'un accompagnement professionnel grâce à notre personnel qualifié. Des vendeurs expérimentés vous fourniront les conseils nécessaires concernant l'installation et, sur demande, réaliseront des travaux de pose personnalisés.

Nous vous remercions pour l'achat de produits EUROCOLOR. Nous vous souhaitons entière satisfaction dans leur utilisation et une tranquillité d'esprit pour de nombreuses années.

## IV. PIÈCES JOINTES

### 1. CARTE DE GARANTIE

#### CARTE DE GARANTIE

##### DONNÉES D'IDENTIFICATION :

Vendeur (cachet)

Numéros des commandes de production (à remplir par le Vendeur)

Numéro du document de vente / du contrat du Partenaire Commercial (à remplir par le Vendeur)

Date de vente (à remplir par le Vendeur)

Remarques et informations supplémentaires concernant les produits

Déclaration du Client : J'ai pris connaissance des conditions de garantie et je les accepte sans réserve.

SIGNATURE DU VENDEUR :

SIGNATURE DU CLIENT :

### 2. HISTORIQUE DES INTERVENTIONS DE SERVICE

#### HISTORIQUE DES INTERVENTIONS DE SERVICE

LP.	DATE	N° DE BON D'INTERVENTION	DESCRIPTION DE L'INTERVENTION	SIGNATURE DU TECHNICIEN

## HISTORIQUE DES INTERVENTIONS DE SERVICE

LP.	DATE	N° DE BON D'INTERVENTION	DESCRIPTION DE L'INTERVENTION	SIGNATURE DU TECHNICIEN

## EMPLACEMENT POUR L'ÉTIQUETTE DE VOTRE PRODUIT





# EUROCOLOR

Fenêtre. Le cœur de la maison

Revendeur le plus proche

